



**vitry-sur-seine**  
Révision du Plan Local d'urbanisme

GRAND ORLY  
SEINE  
BIÈVRE

**5.2 - PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Approbation : 18 décembre 2013  
Mise à jour : 16 avril 2018

Source : DRIEA/UTEA 94  
Echelle : 1/5 000

**Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)**

- Monument historique classé ou inscrit
- Périmètre de protection des monuments

**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation fluviale en application de l'article L 562-1-2 suivants du code de l'Environnement (P1MF)**

- Zone soumise au PPRI approuvé le 12/11/2007
- point kilométrique
- n° du point kilométrique
- retenue normale
- cote de la crue de 1924
- cote de la crue de 1910

**Servitudes relatives aux chemins de fer (T1)**

- Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de Fer

**Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques (PT1-P)**

- Zone de protection

**Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception (PT2-1)**

- Zone primaire de dégagement

**Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des liaisons hertziennes (PT2LH)**

- Liaison hertzienne
- Zone spéciale de dégagement

**Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipe-lines par la Société des transports pétroliers par pipe-lines (TRAPIL) (I1bis)**

- Bande de 10 mètres autour du pipe-line

**Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)**

- Ligne aérienne HT

**Servitudes de halage et de marche-pied, conservation du domaine public fluvial (EL3-hal)**

- Servitude de halage

**Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires) (T5)**

- Limite cotée de zone de dégagement

**Servitudes relatives aux installations classées (PM2)**

- Site Transfo-service (arrêté n°2016/2391-22/07/16)

**Plan de prévention des Risques Technologiques (PPRT)**

- Périmètre d'exposition aux risques autour du dépôt pétrolier (cf. arrêté du 30/03/2015 et notice explicative des annexes)

**Servitudes prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques (SUP1/SUP2/SUP3)**

cf. arrêté du 11/01/2018 et carte annexés dans le chapitre 9.3 de la notice explicative des annexes